

# SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

## TRIMESTRE N°3 JUILLET - SEPTEMBRE 2022



### LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

Ce trimestre les niveaux de fond et de pointes sont en hausse à la station des Utilités qui a connu 2 dépassements de la valeur limite horaire pour la protection de la végétation avec une moyenne horaire glissante maximale de 776 µg/m<sup>3</sup> et 2 dépassements de la valeur limite journalière.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	1	1	38
Moyenne horaire maximale	69	64	776
Moyenne journalière maximale	25	13	244
Dépassement VLHPE		0	2
Dépassement VLJPE		0	2
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont en baisse ce trimestre à la Base Vie et restent très inférieurs aux valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	3		
Moyenne horaire maximale	39		
Moyenne journalière maximale	18		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES OXYDES D'AZOTE (NO<sub>x</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe en oxydes d'azote sont en baisse à la Forêt Nord. Aux Utilités, l'ensemble des valeurs sont en hausse ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		1	13
Moyenne horaire maximale		39	362
Moyenne journalière maximale		11	81

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES POUSSIÈRES FINES (PM<sub>10</sub>)

Les concentrations de fond et de pointe en poussières fines PM<sub>10</sub> sont stables par rapport au trimestre précédent. A noter qu'en raison d'un problème technique les données de la Base Vie sont calculées sur 52 % du trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	11	9	10
Moyenne horaire maximale	56	97	58
Moyenne journalière maximale	18	19	20
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

#### QUELQUES REPÈRES

	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante <sup>(1)</sup>	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire <sup>(1)</sup>	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire <sup>(2)</sup>	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup>	-	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup>

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an